

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260827-DELIB_2026_60-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/60

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 36

▪ Date de la convocation :

Le 21/08/2026

▪ Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON
M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE
M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSAJOL
M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.
Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS
M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES
M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZAURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME
Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.
M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS : M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. François BOURLIER donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA

Secrétaire de séance : M. Sébastien TERRANOVA

Objet : CESSION DU PLANETARIUM DE ST MICHEL L'OBSERVATOIRE AU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapport entendu,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté de fusion de la Communauté de communes Haute Provence Pays de Banon n° 2016-335-003 du 30/11/2016.

CONSIDERANT la construction du planétarium à St Michel l'Observatoire sur le territoire de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT le souhait du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence d'acquérir le planétarium afin d'avoir une offre culturelle complète à St Michel l'Observatoire au Centre d'astronomie.

CONSIDERANT le poids financier supporté par la CCHPPB qui s'élève à la somme de 3 546 704,45 € HT.

CONSIDERANT l'avis de France domaine qui s'élève à 1 998 000 €.

CONSIDERANT la responsabilité induite financièrement par le renouvellement des équipements.

n° 2026/60

**Objet : CESSION DU PLANETARIUM DE ST MICHEL L'OBSERVATOIRE AU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

CONSIDERANT que le conseil départemental est mieux à même d'assurer les charges qui peuvent résulter de l'équipement.

CONSIDERANT qu'il convient de préserver les intérêts de la Communauté sans exposer ses finances.

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DECIDE de céder le planétarium au Conseil Départemental pour la somme de 1 300 000 €.

DIT que le nom et le logo de la CCHPPB doivent rester affichés au planétarium au même titre que le département étant donné l'investissement réalisé par la Communauté de communes et les financements obtenus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'acte notarial à intervenir.

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,



Jacques DEPIEDS

The seal is circular with a double border. The outer border contains the text 'COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE' at the top and 'PAYS DE BANON' at the bottom, separated by two stars. The inner circle features a central emblem depicting a seated figure, possibly a saint or historical figure, with a cross above their head. Below the emblem, the text '14HP' is visible.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260827-DELIB_2026_61-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/61

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 36

▪ Date de la convocation :

Le 21/08/2026

▪ Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON

M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE

M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSAIHER

M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.

Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS

M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES

M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.

M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZAURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME

Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.

M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS : M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. François BOURLIER donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA

Secrétaire de séance : M. Sébastien TERRANOVA

Objet : CONSEIL DEPARTEMENTAL – Complexe sportif
Annulation de titres et convention triennale

Le Conseil de Communauté,

L'exposé du rapporteur entendu,

CONSIDERANT les titres émis à l'encontre du Conseil Départemental pour l'usage du complexe sportif de BANON par les collégiens.

CONSIDERANT la proposition du conseil départemental d'une redevance annuelle pour couvrir les frais de fonctionnement de cet usage.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

n° 2026/61

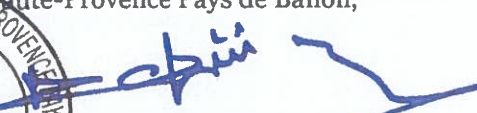
Objet : **CONSEIL DEPARTEMENTAL – Complexe sportif**
Annulation de titres et convention triennale

DECIDE de rapporter les titres émis à l'encontre du Conseil Départemental jusqu'en 2024.

FIXE la redevance annuelle pour l'usage du complexe sportif par les collégiens à 30 000 € à compter de 2024.

AUTORISE le Président à signer la convention d'utilisation triennale du complexe sportif d'octobre 2024 à octobre 2027

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260827-DELIB_2026_62-CC

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/62

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 36

Date de la convocation :

Le 21/08/2026

Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON
M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE
M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.
Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS
M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES
M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZAURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME
Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.
M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS : M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. François BOURLIER donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA
M. Claude PELLISSIER donne pouvoir à M. Pierre POURCIN

Secrétaire de séance : M. Sébastien TERRANOVA

Objet : RESEAU INITIATIVE ALPES PROVENCE – Participation financière 2026

Le Conseil de Communauté,

L'exposé du rapporteur entendu,

CONSIDERANT la demande de subvention de l'association Initiative Alpes Provence pour l'année 2025.

CONSIDERANT que cette association a pour objet l'accueil, le financement, l'accompagnement et le suivi des créateurs et repreneurs d'entreprises.

CONSIDERANT l'intérêt qu'elle revêt sur le plan économique et social pour les entreprises de notre territoire.

Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

ACCEPTE le versement d'une participation financière pour 2026 d'un montant de 7 000 €.



Adopté et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260827-DELIB_2026_63-CC

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/63

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 36

Date de la convocation :

Le 21/08/2026

Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON
M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE
M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.
Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS
M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES
M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZAURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME
Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.
M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS : M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. François BOURLIER donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA
M. Claude PELLISSIER donne pouvoir à M. Pierre POURCIN

Secrétaire de séance : M. Sébastien TERRANOVA

Objet : SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE RIVIERE CALAVON-COULON
Désignations de délégués

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDERANT le Syndicat Intercommunautaire Rivières Calavon-Coulon (S.I.I.R.C)

CONSIDERANT qu'il convient de désigner des délégués.

Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

DESIGNE les délégués suivants :

Titulaires : M. Sébastien TERRANOVA et M. Justin DE GONZAGUE

Suppléant : M. Luc CANAVESE



La présente délibération a été délibérée à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260827-DELIB_2026_64-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/64

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 36

Date de la convocation :

Le 21/08/2026

Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON
M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE
M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSAJIER
M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.
Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS
M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES
M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZAURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME
Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.
M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS : M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. François BOURLIER donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA
M. Claude PELLISSIER donne pouvoir à M. Pierre POURCIN

Secrétaire de séance : M. Sébastien TERRANOVA

Objet : COMMISSION LOCALE DE L'EAU
Désignation de délégué

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales
CONSIDERANT la Commission Locale de l'Eau (CLE)
CONSIDERANT qu'il convient de désigner des délégués.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

DESIGNE M. Sébastien TERRANOVA en tant que délégué à la Commission Locale de l'Eau.

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260827-DELIB2026_65BIS-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/65bis

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 35

▪ Date de la convocation :

Le 21/08/2026

▪ Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON
M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE
M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.
Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS
M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES
M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZAURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME
Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.
M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS : M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA
M. Claude PELLISSIER donne pouvoir à M. Pierre POURCIN

Secrétaire de séance : M. Sébastien TERRANOVA

Objet : REVEST DU BION – Hôtel Bar Restaurant
Contrat de bail – Avenant n°1

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,

CONSIDERANT l'acquisition de la propriété cadastrée section C n° 627 à REVEST DU BION.

CONSIDERANT le contrat de bail signé avec Mme LABRE-LAINE Marion, Elodie, Mireille pour une durée de 3 années du 1/06/2025 au 31/05/2028 avec un loyer de 1 100 € HT par mois.

CONSIDERANT la demande de la locataire de réexaminer les conditions locatives en raison de difficultés économiques entraînant une baisse significative de son chiffre d'affaires.

CONSIDERANT la nécessité d'effectuer des travaux d'aménagement des chambres d'hôtel.

CONSIDERANT le projet d'avenant.

n° 2026/65bis

**Objet : REVEST DU BION – Hôtel Bar Restaurant
Contrat de bail – Avenant n°1**

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

FIXE le loyer mensuel à la somme à 800 € HT par mois à compter du mois de septembre 2026 pour une durée de 24 mois le temps que les travaux d'aménagement des chambres soit réalisés.

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir.

Annule et remplace la délibération n°2026-65

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,



[Signature]
Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260922-DELIB2026_66BIS-CC

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/66bis

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 35

▪ Date de la convocation :

Le 21/08/2026

▪ Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON
M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE
M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.
Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS
M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES
M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME
Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.
M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS :

M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA
M. Claude PELLISSIER donne pouvoir à M. Pierre POURCIN

Secrétaire de séance :

M. Sébastien TERRANOVA

Objet :

**ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – Hôtel Galilée
Contrat administratif de location – Avenant n°1**

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,

CONSIDERANT le contrat administratif de location signé avec M. Quentin TRABUC pour une durée de 9 années du 1/10/2024 au 30/09/2033 avec un loyer de 2 500 € HT par mois.

CONSIDERANT la demande du locataire de réexaminer les conditions locatives en raison de difficultés économiques entraînant une baisse significative de son chiffre d'affaires.

CONSIDERANT la nécessité d'effectuer des travaux afin d'installer la climatisation dans les chambres.

CONSIDERANT le projet d'avenant.

n° 2026/66bis

**Objet : ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – Hôtel Galilée
Contrat administratif de location – Avenant n°1**

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

FIXE le loyer mensuel à la somme de 2 000 € HT par mois pendant 5 ans à condition que le locataire réalise les travaux de climatisation des chambres.

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir.

Annule et remplace sa délibération n°2025/66

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,



[Signature]
Yves DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 08/09/2026

Reçu en préfecture le 08/09/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260827-DELIB202667BIS-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/67

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 36

▪ Date de la convocation :

Le 21/08/2026

▪ Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON
M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE
M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.
Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS
M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES
M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZAURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME
Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.
M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS : M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. François BOURLIER donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA
M. Claude PELLISSIER donne pouvoir à M. Pierre POURCIN

Secrétaire de séance : M. Sébastien TERRANOVA

Objet : ST MAIME – Acquisition des parcelles cadastrées section ZC n°141 – 154 et 177

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDERANT la proposition de Mme Martine REBUFFET de vendre les parcelles cadastrées section ZC n°141 – 154 et 177 situées à SAINT-MAIME pour un montant de 67 000 €,

CONSIDERANT l'intérêt que revêt l'acquisition de ces propriétés sur le plan économique,

CONSIDERANT que cet achat permet d'aménager l'espace public qui fait défaut dans ce secteur de la commune,

n° 2026/67

Objet : ST MAIME – Acquisition des parcelles cadastrées section ZC n°141 – 154 et 177

CONSIDERANT que le foncier ainsi acquis va permettre d'assurer la pérennité de services essentiels aux habitants du territoire,

CONSIDERANT les conditions du transfert de propriété, exigées par le vendeur et qui détermine la cession des biens dont il s'agit,

CONSIDERANT qu'il s'agit d'aménager en espace commercial le bâtiment cédé en même temps que les parcelles,

CONSIDERANT l'obligation reste à la communauté de mettre à disposition de Madame et Monsieur MOISSON le local, une fois aménagé, ainsi que le terrain adjacent,

CONSIDERANT enfin que l'achat du bien permet immédiatement la création d'un espace public et, pour le futur, des aménagements d'intérêt général, école et salle d'activités,

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

DECIDE l'acquisition des propriétés cadastrées section ZC n°141 – 154 et 1777 à Mme Martine REBUFFET au prix de 67 000 €.

DESIGNE l'étude notariale de Maître Philippe SACCOCCIO sise à MANOSQUE pour rédiger l'acte authentique.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,



Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260827-DELIB_2026_68-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/68

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 36

▪ Date de la convocation :

Le 21/08/2026

▪ Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON
M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE
M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.
Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS
M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES
M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZAURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME
Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.
M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS : M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. François BOURLIER donne pouvoir à M. bernard GRANET
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA
M. Claude PELLISSIER donne pouvoir à M. Pierre POURCIN

Secrétaire de séance : M. Sébastien TERRANOVA

Objet : PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE BANON – Sécurité Incendie
Virement de crédit et Demande de financement

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDERANT la nécessité de renforcer le réseau de sécurité incendie dans le parc d'activités économiques de BANON afin de sécuriser les activités.

CONSIDERANT les diverses solutions recherchées à savoir recours à des bâches, réalisation d'un réseau depuis celui du plateau d'Albion ou modification du tracé du réseau actuel.

CONSIDERANT l'estimation des travaux qui s'élève à la somme de 180 000 € HT.

CONSIDERANT l'urgence d'assurer la sécurité du quartier et notamment du parc d'activités économiques.

n° 2026/68

Objet : PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE BANON – Sécurité Incendie
 Virement de crédit *α Demande de financements*

Après en avoir délibéré,
 A l'Unanimité,

AUTORISE l'ouverture du programme « Renforcement et lutte incendie Quartier du Puy à BANON »

AUTORISE les virements de crédits suivants :

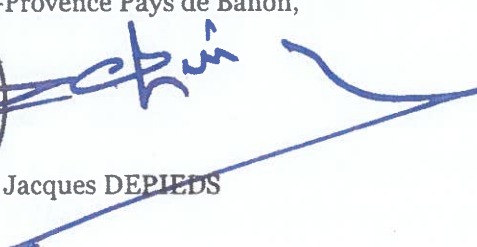
Intitulé	Investissement				
	Réduction de crédits		Augmentation de crédits		
	Dépenses	Montant		Dépenses	Montant
GEMAPI	2031-161	- 50 000 €	Lutte incendie zone le Puy à BANON	2315-185	+ 180 000 €
Béguinage	2031-172	- 50 000 €			
Mairie OPPEDETTE	2313-167	- 80 000 €			

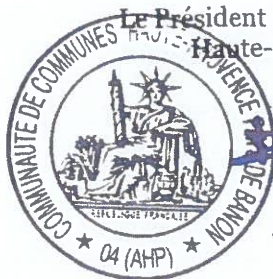
ADOpte le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Agence de l'Eau	Département	Autofinancement
180 000 € HT 216 000 € TTC	90 000 €	36 000 €	54 000 € HT 90 000 € TTC

SOLLICITE le concours financier de l'Agence de l'Eau et du Département.
AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes
 Haute-Provence Pays de Banon,

 Jacques DEPIEDS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260827-DELIB_2026_69-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/69

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 36

▪ Date de la convocation :

Le 21/08/2026

▪ Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON
M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE
M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.
Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS
M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES
M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZAURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME
Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.
M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS :

M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. François BOURLIER donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA
M. Claude PELLISSIER donne pouvoir à M. Pierre POURCIN

Secrétaire de séance :

M. Sébastien TERRANOVA

Objet : REVEST DES BROUSSES – Eco quartier
Bail emphytéotique

Le Conseil de Communauté,

L'exposé du rapporteur entendu,

CONSIDERANT la demande présentée par la commune de REVEST DES BROUSSES pour aménager un écoquartier.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan économique et social.

CONSIDERANT la possibilité de la commune de REVEST DES BROUSSES de mettre à disposition les parcelles concernées par l'écoquartier.

CONSIDERANT le projet de bail emphytéotique.

n° 2026/69

Objet : REVEST DES BROUSSES – Eco quartier
Bail emphytéotique

Après en avoir délibéré
A l'Unanimité,

DIT que le bail emphytéotique est accordé pour l'euro symbolique et que la mise à disposition des lieux intervient dès la signature du bail pour une durée de 40 années.

DESIGNE l'étude notariale de Maître Philippe SACCOCCIO sise à MANOSQUE pour rédiger l'acte.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le bail emphytéotique qui doit intervenir avec la commune.

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,



[Signature]
Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260827-DELIB_2026_70-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/70

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 36

Date de la convocation :

Le 21/08/2026

Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON
M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE
M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.
Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS
M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES
M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZAURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME
Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.
M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS : M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. François BOURLIER donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA
M. Claude PELLISSIER donne pouvoir à M. Pierre POURCIN

Secrétaire de séance : M. Sébastien TERRANOVA

Objet : Crèche de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Avenant n°2 au contrat de maîtrise d'oeuvre

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

CONSIDERANT le marché de maîtrise d'œuvre conclu avec Monsieur Hervé SANTELLI pour la construction de la crèche à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE.

CONSIDERANT que la mission OPC pour le marché de substitution pour le lot Menuiseries intérieures n'a pas été comptabilisé dans le contrat de maîtrise d'œuvre initial et s'élève à 23 500 € HT.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant proposé par M. Hervé SANTELLI qui fixe le montant des honoraires supplémentaires à 23 500 € HT – 28 200 € TTC.

Avenant et délibération à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

La Présidente de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260827-DELIB_2026_71-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/71

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 36

▪ Date de la convocation :

Le 21/08/2026

▪ Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON
M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE
M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.
Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS
M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES
M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZAURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME
Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.
M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS :

M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. François BOURLIER donne pouvoir à M. bernard GRANET
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA
M. Claude PELLISSIER donne pouvoir à M. Pierre POURCIN

Secrétaire de séance :

M. Sébastien TERRANOVA

Objet : TRANSPORT, TRAITEMENT ET TRI DES DECHETS DES DECHETTERIES
Signature du Marché

Le Conseil de Communauté,

L'exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la commande publique.

CONSIDERANT la consultation réalisée par appel d'offres le 16 février 2026

CONSIDERANT le résultat de cette consultation dont l'ouverture des plis a eu lieu le 3 juillet 2026.

CONSIDERANT le procès-verbal de la commission d'ouverture des plis.

Objet : TRANSPORT, TRAITEMENT ET TRI DES DECHETS DES DECHETTERIES
Signature du Marché

Après en avoir délibéré,
 A l'unanimité.

AUTORISE la signature du marché avec la société ALPES ASSAINISSEMENT selon le bordereau de prix suivant :

Prestations	Unité	Prix unitaire H.T.	Prix unitaire T.T.C.
Traitement			
Encombrants	Tonne	275,00 €	290,13 €
Gravats	Tonne	17,00 €	17,94 €
Bois	Tonne	105,00 €	110,78 €
Transport			
Déchetterie de Villemus	Forfait	117,00 €	123,44 €
Déchetterie de Banon	Forfait	239,00 €	252,15 €
Déchetterie de Reillanne	Forfait	149,00 €	157,20 €
Echange de conteneur/benne			
Conteneur 8 m3	Unité	24,00 €	25,32 €
Conteneur 15 m3	Unité	24,00 €	25,32 €
Benne 30 m3	Unité	24,00 €	25,32 €
Location conteneur/benne			
Conteneur 8 m3	Unité	57,00 €	60,14 €
Conteneur 15 m3	Unité	70,00 €	73,85 €
Benne 30 m3	Unité	81,00 €	85,46 €
Transfert			
Transfert verre verrerie	Tonne	27,00 €	28,49 €
Transfert DIB	Tonne	83,00 €	87,57 €
Tri / Conditionnement			
Multimatériaux (emballages Ménagers + JRM)	Tonne	220,00 €	232,10 €
Cartons	Tonne	42,00 €	44,31 €
Traitement des refus	Tonne	205,00 €	216,28 €
Tri / Stockage et chargement verre	Tonne	15,00 €	15,83 €
Rachat de matières			
Reprise des "aluminiums"	Prix plancher	Tonne	- €
	Prix de démarrage	Tonne	970,00 €
Reprise des "aluminiums souples"	Prix plancher	Tonne	- €
	Prix de démarrage	Tonne	- €
Reprise des aciers CS	Prix plancher	Tonne	50,00 €
	Prix de démarrage	Tonne	99,50 €
Reprise des "papiers cartons complexés 5.03"	Prix plancher	Tonne	- €
	Prix de démarrage	Tonne	- €
Reprise des "papiers cartons non complexés 5.02"	Prix plancher	Tonne	- €
	Prix de démarrage	Tonne	45,00 €
Reprise des "papiers cartons 1.02"	Prix plancher	Tonne	- €
	Prix de démarrage	Tonne	- €
Reprise des "cartons de déchetterie 1.05"	Prix plancher	Tonne	- €
	Prix de démarrage	Tonne	67,50

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
 Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le

ID : 004-200071025-20260827-DELIB_2026_72-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 août 2026

n° 2026/72

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 42
- en exercice : 42
- qui ont pris part à la délibération : 36

Date de la convocation :

Le 21/08/2026

Date d'affichage :

Le 21/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'août à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REILLANNE, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

M. Dimitri NICOLOPOULOS, conseiller communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Sylvain RICCI, M. Gille MARTIN, conseillers communautaires de BANON
M. Jean-Marc FERRY, Mme Camille CUPILLARD, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Marie-Louise MEYER, M. Luc GRECO, Mme Christinie COTRONIS, conseillers communautaires de MANE
M. Justin DE GONZAGUE, conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Cyrille DELACROIX, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, conseiller communautaire d'OPPEDETTE.
Mme Monique BREMOND, conseillère communautaire de REDORTIERS
M. Sébastien TERRANOVA, M. Luc CANAVESE, Mme Virginie TILLI-BAUDINO Mme Amandine PETIT, Mme Simonne CHAGNIARD MARAND, conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, conseiller communautaire de REVEST DES BROUSSES
M. Bernard GRANET, conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Jacques BOUFFIER, Mme Stéphanie MAZAURIC, conseillers communautaires de SAINT MAIME
Mme Sylvie ROUZE, conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Magali GRANIER, M. Roland LATIL, Mme Anne-Gaëlle LE FOLL, conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Jean-Baptiste BLANC, conseiller communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, conseiller communautaire de SIMIANE LA ROTONDE.
M. Philippe MULOT, conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, conseiller communautaire de VILLEMUS.

POUVOIRS :

M. Patrick CAUCHOIS donne pouvoir à M. Jean-Marc FERRY
M. François BOURLIER donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Jean-Yves HARRACA donne pouvoir à M. Sébastien TERRANOVA
M. Claude PELLISSIER donne pouvoir à M. Pierre POURCIN

Secrétaire de séance :

M. Sébastien TERRANOVA

Objet : CREATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CIID)
ET PROPOSITIONS DE COMMISSAIRES

Le Conseil de Communauté,

L'exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650 A

VU les articles 346 et 346 A du Document III du Code Général des Impôts.

VU l'arrêté préfectoral n°2016-335-003 en date du 30/11/2016 portant statut de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon conformément à l'article L 5211-5-1 du Code Général des Collectivités territoriales.

CONSIDERANT que la Commission Intercommunale des Impôts Direct (CIID) est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique.

CONSIDERANT que la CIID comprend outre le président de l'EPCI -ou son adjoint délégué- qui en assura la présidence, dix commissaires.

CONSIDERANT que les dix commissaires titulaires ainsi que les dix commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double.

**Objet : CREATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CIID)
 ET PROPOSITIONS DE COMMISSAIRES**

Après en avoir délibéré,
 A l'unanimité.

DECIDE de créer un Commission Intercommunale des Impôts Directs pour la durée du mandat composée de dix commissaires titulaires et dix commissaires suppléants.

DECIDE de proposer la liste suivante au Directeur Départemental des Finances Publiques pour la constitution de la Commission intercommunale des impôts Direct.

Proposition de membres titulaires			
	Prénom - NOM	Adresse	Présenté en tant que contribuable de la commune de
1	M. Florian PASCAL	2310 Route du Château 04110 AUBENAS LES ALPES	AUBENAS LES ALPES
2	M. Pierre REVOCAT	383 Route de Forcalquier 04150 BANON	BANON
3	M. Richard BLANC	341 Le Grand Chemin 04 300 DAUPHIN	DAUPHIN
4	M. Julien BESSOLO	14 Impasse du tilleul 04 150 LA ROCHEGIRON	LA ROCHEGIRON
5	Mme Bernadette ZANELLA	Villa Pasquet – Le Perron 04 150 L'HOSPITALET	L'HOSPITALET
6	Mme Estelle FESCHET	220 Chemin des Courbons 04 110 MONTJUSTIN	MONTJUSTIN
7	M. Fabrice MENC	345 Chemin de Pitaugier 04 300 MANE	MANE
8	M. Rémy LAUGERO	1820 Chemin du Vieux Montsalier 04 150 MONTSALIER	MONTSALIER
9	M. Philippe VIAL	11 Chemin des 4 vents 04 110 OPPEDETTE	OPPEDETTE
10	M. Guy BURCHERI	400 Impasse du Brusquet 04 150 REDORTIERS	REDORTIERS
11	Mme Virginie TILLI	Route de Manosque – Les Granons 04 110 REILLANNE	REILLANNE
12	Mme Muriel GARAU	Place du Village 04 150 REVEST DES BROUSSES	REVEST DES BROUSSES
13	M. Michel BERNARD	100 Impasse des Près 04 150 REVEST DU BION	REVEST DU BION
14	M. Bernard BLANC	181 Grand Rue 04 110 SAINTE CROIX A LAUZE	SAINTE CROIX A LAUZE
15	M. Claude MONIER	367 Rue du 1 ^{er} Mai 04 300 SAINT MAIME	SAINT MAIME
16	M. David CROUHY	186 Route de la Source 04 300 SAINT MARTIN-LES-EAUX	SAINT MARTIN-LES-EAUX
17	M. Patrick STRATA	133 Rue du Dernier rempart 04 870 SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE	SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
18	M. Fabrice PAUL	Place de l'Eglise 04 150 SAUMANE	SAUMANE
19	M. Jean-Jacques BERTRAND	245 Chemin des Granges 04 150 SIMIANE LA ROTONDE	SIMIANE LA ROTONDE
20	Mme Sandrine FAUCOU	La Plaine 04 110 VACHERES	VACHERES
21	M. Michel AILHAUD	Le savel 04 110 VILLEMUS	VILLEMUS

Proposition de membres suppléants			
	Prénom - NOM	Adresse	Présenté en tant que contribuable de la commune de
1	M. José MATEUS	65 Chemin de la Blanchonnette 04 150 BANON	BANON
2	M. Philippe LE FORBAN	41 Chemin du Piloubier 04 150 LA ROCHEGIRON	LA ROCHEGIRON
3	M. Lucdovic MACHARI	201 Chemin du Petit Briant 04 300 MANE	MANE
4	M. Hans JUGIE	18 Rue Fernand Esmieu 04 150 MONTSALIER	MONTSALIER
5	M. Grégory BALLIN	14 Place de la Mairie 04 110 OPPEDETTE	OPPEDETTE
6	Mme Annie MARTIN	3405 Route Justin Hugou – La Boutonnette 04 150 REDORTIERS	REDORTIERS
7	M. Luc CANAVESE	Route de Vachères 04 110 REILLANNE	REILLANNE
8	Mme Martine GIOVANNONI	Promenade de Lure 04 150 REVEST DES BROUSSES	REVEST DES BROUSSES
9	M. Cyril JOASSAN	620 Chemin des Morards 04 150 REVEST DU BION	REVEST DU BION
10	M. Gaspard LAUTREY	676 Route de vachères 04 110 STE CROIX A LAUZE	SAINTE CROIX A LAUZE
11	M. Bernard LORENZI	852 Chemin de Monteou 04 300 SAINT MAIME	SAINTE MAIME
12	M. Jean-Marie SALICIS	Le Château 18 Place Haute 04 300 SAINT MARTIN-LES-EAUX	SAINT MARTIN-LES-EAUX
13	M. Eric RICHAUD	728 Chemin de Biabaux 04 870 SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE	SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
14	M. Christian BOYER	Le Coulet 04 150 SAUMANE	SAUMANE
15	M. Gilbert ELKAÏM	3 Rue de la Brèche 04 150 SIMIANE LA ROTONDE	SIMIANE LA ROTONDE
16	M. Alain BLANC	Les Ramades 04 110 VACHERES	VACHERES
17	M. Eric CHAILLOL	Campagne Blanqui 04 110 VILLEMUS	VILLEMUS
18			
19			
20			

Après en avoir délibéré à REILLANNE, le jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes
 Haute Provence Pays de Banon,
 Jacques DEPIEDS

